

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-BARBE 2004

SOMMAIRE

1. PROJET SAINTE-BARBE

1.1 Nouvelle bibliothèque interuniversitaire.....	p.1
1.2 Opération U3M.....	p.2
1.3 Phase de programmation.....	p.2
1.4 Site.....	p.3
1.5 Programme.....	p.3
1.6 Organisation de la bibliothèque.....	p.4
1.7 Espaces pour la recherche.....	p.4

2. MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX

2.1 Concours et phase d'études.....	p.5
2.2 Travaux.....	p.5
2.3 Fouilles archéologiques.....	p.5

3. RAPPORT D'ACTIVITÉ

3.1 Cadre administratif.....	p.8
3.2 Budget.....	p.8
3.3 Personnel.....	p.8
3.4 Locaux.....	p.8
3.5 Marchés de livres.....	p.8
3.6 Bilan financier.....	p.9

4. CONSTITUTION DES COLLECTIONS

4.1 Acquisitions de livres et de périodiques.....	p.11
4.2 Dons.....	p.13
4.3 Traitement.....	p.13

5. OBJECTIFS 2005

5.1 Intégration à l'Université Paris III – Sorbonne nouvelle.....	p.14
5.2 Moyens.....	p.14
5.3 Conseil de la bibliothèque.....	p.14
5.4 Etude informatique	p.14
5.5 Politique documentaire.....	p.14
5.6 Préparation des nouveaux marchés.....	p.14
5.7 Montée en charge des acquisitions.....	p.15
5.8 Marché d'équipement.....	p.16

ANNEXE

Projet de réalisation d'un système d'information documentaire



Esquisse d'Antoine Stinco pour le concours d'architecture

1. PROJET SAINTE-BARBE

1.1 Nouvelle bibliothèque interuniversitaire

C'est par convention entre les Universités Paris I, Paris II, Paris III et Paris IV qu'a été créée la bibliothèque Sainte-Barbe. Cette convention organisant le rattachement de la nouvelle bibliothèque interuniversitaire à l'Université Paris III – Sorbonne nouvelle a été votée par les conseils d'administration des universités entre le 12 et le 19 décembre 2003.

Pour entériner cette décision, il était nécessaire de modifier le décret de mars 1991 relatif à l'organisation des services de la documentation des établissements d'enseignement supérieur des académies de Paris, Créteil et Versailles relevant du ministère de l'Education nationale qui établissait la liste des bibliothèques interuniversitaires : l'ajout de la nouvelle bibliothèque Sainte-Barbe à cette liste a été fait par le décret n°2004-1121 du 14 octobre 2004.

1.2 Opération U3M

La création de la bibliothèque Sainte-Barbe s'inscrit dans le cadre du plan U3M, schéma de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche de la région Ile-de-France pour les quinze prochaines années (Universités pour le troisième millénaire). La réhabilitation de l'ancien collège Sainte-Barbe est inscrite au contrat de plan Etat-Région Ile-de-France 2000-2006 pour un montant total de 29 M€ Elle fait partie des projets visés par la convention entre la ville de Paris et l'Etat, adoptée par le vote du Conseil de Paris le 22 septembre 2000 et confirmée par l'avenant du 8 juillet 2002.

Cette opération a un triple objectif :

- créer une bibliothèque en lettres, langues et arts, sciences humaines et sociales, droit, sciences politiques, sciences économiques et de gestion, pour les étudiants de premier et deuxième cycles ;
- créer des magasins de livres supplémentaires pour les bibliothèques interuniversitaires Sainte-Geneviève et Cujas ;
- développer la recherche en droit avec l'implantation des centres de recherche en histoire du droit pour l'Université Paris II et en droit public pour l'Université Paris I, à proximité du site universitaire du Panthéon et de la bibliothèque Cujas.

Le projet a été élaboré par le Comité d'orientation stratégique pour les bibliothèques d'Ile-de-France et validé au mois de février 2001. L'ouverture de la bibliothèque Sainte-Barbe augmentera les capacités d'accueil à Paris par la création de 1200 places de lecture (moins de 12 500 places actuellement dans les bibliothèques universitaires et interuniversitaires). Elle permettra un accès direct à ses collections alors que le pourcentage des collections en accès direct est encore très faible à Paris. D'importantes ressources informatiques moderniseront et faciliteront l'usage de la documentation pour les étudiants.

1.3 Phase de programmation

L'opération a été mise en chantier et pilotée depuis 2001 par la Mission U3M, auprès du Recteur Chancelier des Universités de Paris. La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Délégation au Patrimoine et aux Constructions universitaires (DPCU) au Rectorat de Paris.

Après les études techniques de faisabilité, l'appel à candidatures pour l'étude de programmation a abouti au choix du cabinet Laurence Mayeur, associée à SYNERG Consultants. L'étude s'est déroulée de la mi-octobre à la mi-décembre 2001.

Elle a été validée, le 19 décembre 2001, par le comité de pilotage du projet qui associait, sous la présidence du Recteur Chancelier des universités de Paris, les représentants du ministère de l'Education nationale et de la Ville de Paris, les présidents des Universités Paris I, Paris II, Paris III et Paris IV, et les responsables des bibliothèques interuniversitaires de la montagne Sainte-Geneviève (Sorbonne, Cujas et Sainte-Geneviève).

1.4 Site

L'ancien collège Sainte-Barbe est situé sur la montagne Sainte-Geneviève, à proximité du Panthéon, des bibliothèques de la Sorbonne, de Cujas et de Sainte-Geneviève. Il est composé d'un quadrilatère de bâtiments autour d'une cour centrale. Il est desservi à l'est, par la rue Valette et, à l'ouest, par l'impasse Chartière ; au sud, il est longé par les magasins de la Bibliothèque Sainte-Geneviève ; au nord le mur d'enceinte du site constitue l'extrémité de la rue d'Ecosse.

Les locaux de l'ancien collège, qui appartiennent à l'Etat depuis la fin du XIX^e siècle, ont été attribués, à titre de dotation, à la Chancellerie des Universités de l'Académie de Paris.

Les bâtiments qui vont être rénovés sont les deux ailes, le long de l'impasse Chartière et de la rue Valette, construites par l'architecte Lheureux en 1881, et le bâtiment de liaison, le long de la rue d'Ecosse, construit par les architectes Daniel Lionel et Raoul Brandon en 1936.

Les bâtiments du côté sud, le gymnase et deux petits pavillons, ont été démolis en 2004.

1.5 Programme

La répartition des surfaces entre les différentes entités qui partageront le site a été établie de la façon suivante, à l'issue de l'étude de programmation :

	<i>m² utile</i>	<i>m² sdo</i>	<i>m² shon</i>
<i>Réhabilitation des bâtiments existants</i>			
Bibliothèque	6 838	8 400	9 240
Accueil général	435	522	574
Salles de lecture	5 084	6 101	6 711
Services internes	1 319	1 777	1 955
Recherche	1 431	1 817	2 000
Amphithéâtre	105	133	147
Locaux communs	125	156	172
Garage	84	105	116
Locaux techniques	695	904	994
Total réhabilitation	9 278	11 515	12 669
<i>Création de nouvelles surfaces</i>			
Magasins Cujas	550	660	726
Magasins Sainte-Geneviève	550	660	726
Total surfaces	10 378	12 835	14 121

1.6 Organisation de la bibliothèque

Les principaux éléments du programme de la bibliothèque sont les suivants :

- **Accueil général**

Le hall, situé au rez-de-chaussée haut de l'aile Valette, comprend la banque d'accueil et les contrôles entrée/sortie des lecteurs (portillons et portique de contrôle anti-vol des documents) à son extrémité. La cour n'est accessible que depuis le hall.

- **9 salles de lecture et 1200 places**

Les salles de lecture se répartissent sur les 5 niveaux de l'aile Chartière et les 4 niveaux du Bâtiment Ecosse. Les domaines thématiques se répartissent par niveau, de haut en bas :

- 3^e étage, aile Chartière et Bât. Ecosse : Langues et littératures (2 salles, 250 places) ;
- 2^e étage, aile Chartière et Bât. Ecosse : Sciences humaines et sociales (2 salles, 250 places) ;
- 1^{er} étage, aile Chartière et Bât. Ecosse : Droit et Sciences Politiques (2 salles, 208 places) ;
- Rez-de-chaussée, aile Chartière et Bât. Ecosse : Généralités et Arts (1 salle) Périodiques d'information générale et Banque de Prêt (1 salle) (234 places) ; l'amphithéâtre qui sera commun à la bibliothèque et aux espaces pour la recherche (colloques, soutenances de thèses , etc.), comprend environ 45 places qui sont comptabilisées dans les 1200 places de la bibliothèque.
- Rez-de-chaussée bas, aile Chartière : Economie et Gestion (1 salle, 213 places).

- **300 postes informatiques**

Salle de consultation informatique : 50 ; places de lecture avec poste informatique : 190

Bornes de consultation informatique debout : 60

- **Collections en libre accès (capacité globale) :**

Lettres, langues et arts :	52 500 volumes ; 100 titres de périodiques
Sciences humaines et sociales :	49 000 volumes ; 120 titres de périodiques
Droit et sciences politiques :	42 500 volumes ; 100 titres de périodiques
Economie et gestion :	23 000 volumes ; 30 titres de périodiques
Généralités :	13 000 volumes ; 100 titres de périodiques

1.7 Espaces pour la recherche

Au troisième Comité de pilotage du projet Sainte-Barbe, qui s'est tenu le 19 mars 2003, le programme des espaces pour la Recherche a été validé. Les quatre niveaux de l'aile Valette se répartissent entre bibliothèques et bureaux pour les chercheurs de l'Université Paris II (Rez-de-chaussée bas et 3^e étage) et de l'Université Paris I (1^{er} et 2^e étages).

2. MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX

2.1 Concours et phase d'études

Le marché de maîtrise d'œuvre a fait l'objet d'un concours sur esquisse. L'architecte Antoine Stinco a été retenu en mars 2002 et le marché de maîtrise d'œuvre notifié le 1^{er} octobre 2002.

Le dossier des études de l'avant-projet sommaire (APS) a été rendu par la maîtrise d'œuvre fin décembre 2002 et validé par la maîtrise d'ouvrage en avril 2003. Les études de l'avant-projet définitif (APD) ont été terminées en juillet 2003 et validées par la maîtrise d'ouvrage en octobre 2003. La phase projet s'est déroulée à partir de novembre jusqu'à la fin de l'année 2003. Les dossiers de consultation des entreprises ont été livrés à la maîtrise d'ouvrage en janvier 2004 et les réunions avec les utilisateurs se sont déroulées au cours du premier trimestre.

2.2 Travaux

Le marché de travaux est découpé en 15 lots. Le Rectorat espère engager les travaux au cours de l'année 2005. Le montant du coût prévisionnel des travaux est de 17 724 293 € et leur calendrier planifié sur 22 mois.

2.3 Fouilles archéologiques

Le creusement de la cour pour construire les magasins supplémentaires des bibliothèques Sainte-Geneviève et Cujas a été l'occasion d'une campagne d'archéologie préventive. Les travaux préparatoires effectués, un premier sondage en décembre 2001, puis trois sondages en mai et juin 2002, ont permis d'identifier les niveaux mérovingiens et médiévaux entre 1,50 m et 3,50 m de profondeur. Les vestiges gallo-romains se trouvent à 3,50 m de profondeur sur une épaisseur d'1,50 m. La convention avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), établie en décembre 2003, a évalué le montant de la redevance due par l'Etat à l'INRAP (400 000 €).

Les fouilles ont été menées de janvier à novembre 2004.

Four à chaux



Différentes strates du site



Les journées du patrimoine, organisées à Sainte-Barbe les 18 et 19 septembre par l'INRAP, ont permis à de très nombreux visiteurs de voir les résultats des fouilles.



L'équipe d'archéologues, dirigée par Sylvie Robin, et l'INRAP ont préparé une exposition :



L'équipe de projet a fait réaliser trois panneaux pour décrire l'opération :



3. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2004

3.1 Cadre administratif

En attente du décret modifiant la liste des bibliothèques interuniversitaires pour la région parisienne, l'exécution du budget 2004 s'est effectuée dans le cadre de la Chancellerie des Universités de Paris, et les emplois sont restés affectés au Rectorat.

3.2 Budget

Une subvention de 738 000 € a été allouée par la Sous-Direction des bibliothèques (Direction de l'enseignement supérieur) à la préfiguration de la bibliothèque en 2004.

3.3 Personnel

L'équipe de préfiguration a pour mission de constituer les collections et de prévoir leur implantation, de préparer les équipements mobiliers et informatiques, d'organiser les services au public et le fonctionnement de la future bibliothèque. Quatre emplois ont été affectés au projet en septembre 2004 : 1 conservateur, 1 bibliothécaire, 2 bibliothécaires-adjoints spécialisés. Le poste de secrétaire d'administration scolaire et universitaire, mis à disposition à mi-temps pour le projet BULAC en 2003-2004, a été complètement affecté au projet Sainte-Barbe, un poste d'attaché ayant été créé pour la BULAC. C'est donc au total seize postes (3 conservateurs, 5 bibliothécaires, 6 BAS, 1 SASU, 1 magasinier) qui ont été créés pour la bibliothèque Sainte-Barbe au 31 décembre 2004.

Tous les nouveaux postes ont été pourvus par mutation, à partir du 1^{er} septembre 2004.

Mais la réussite au concours de bibliothécaire d'un des bibliothécaires-adjoints spécialisés a créé une vacance de poste à partir du 1^{er} novembre 2004.

3.4 Locaux

Une subvention de 280 000 € a été allouée à la Chancellerie des Universités de Paris pour les coûts de fonctionnement des locaux temporaires en 2004 (projets Sainte-Barbe et BULAC)

Une convention a été signée avec le GIP BULAC, affectataire de la subvention de fonctionnement 2005, pour la gestion des locaux du 60, rue de Wattignies, Paris 12^e, à partir du 1^{er} janvier 2005.

3.5 Marchés de livres

L'appel d'offres, lancé fin octobre 2002, pour un marché de fournitures de livres comportant deux lots, un premier lot de livres publiés ou diffusés couramment en France et un deuxième lot de livres publiés à l'étranger, a abouti au choix de la société SFL pour le premier lot et de la société Dawson pour le deuxième. Les marchés ont été notifiés en avril 2003, les tranches conditionnelles affermées pour 2004. Les avenants fixant le montant de la remise à un montant de 9% du prix de vente au public, conformément à l'article 4 de la loi n°2003-517 relative à la rémunération au titre du prêt en bibliothèque, ont été passés à partir du 1^{er} août 2004. Les avenants affermissant la tranche

conditionnelle 2005 ont été faits le 4 novembre 2004 et ceux modifiant la personne responsable du marché à partir du 1^{er} janvier 2005, désormais le président de l'université Paris III, ont également été passés avec les sociétés prestataires.

3.6 Bilan financier

- **Acquisitions** : 341 149,85 €
 - livres : 334 583,69 € dont
 - livres français : 301 095,48 €
 - livres étrangers : 33 488,21 €
 - périodiques : 6 566,16 €

- **Constitution et traitement des collections** : 215 481,19 €
 - cédérom Electre en réseau pour établir les commandes : 3 090,46 €
 - licences SUDOC pour le catalogue (2003 et 2004) : 18 153,90 €
 - achat du module de bulletinage du système de gestion de bibliothèque Dynix : 5 382,00 €
 - licences supplémentaires Dynix : 5 890,30 €; maintenance : 3 233,35 €
 - équipement des livres (plastification, reliure) : 169 997,75 € codes à barres : 1 758,12 €
 - stockage au CTLES : 500,31 € cartons : 3 324,88 €; transport : 4 150,12 €

- **Moyens matériels** : 43 981,17 €
 - mobiliers et postes informatiques pour les nouveaux personnels, étagères : 39 027,07 €
 - travaux complémentaires d'électricité et de câblage : 4 954,10 €

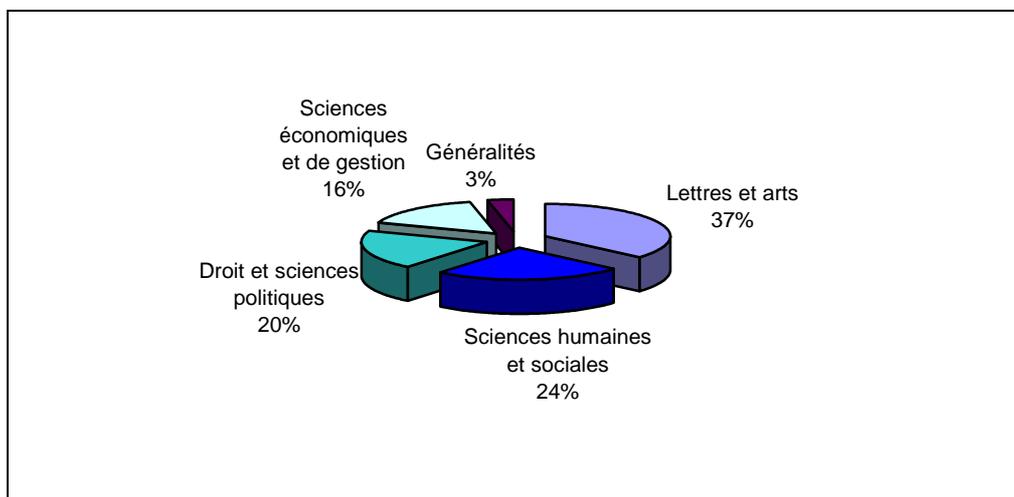
- **Logistique administrative** : 20 906,57 €
 - petites fournitures : 5 908,47 €
 - communication : 3 991,28 €
 - missions, journées d'étude et formation : 11 006,82 €

Soit un total de dépenses de 621 518,78 € et un taux de consommation des crédits de 84,21 %.

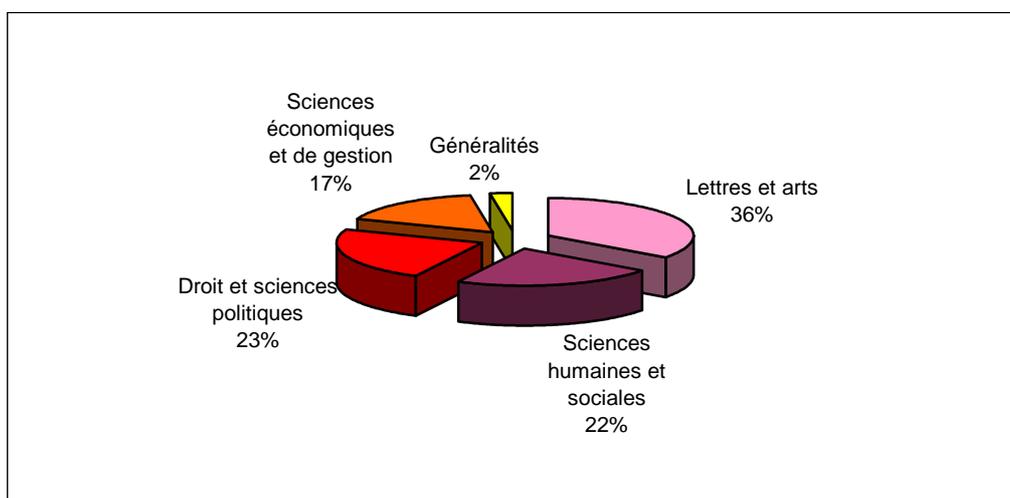
4. CONSTITUTION DES COLLECTIONS

4.1 Acquisitions de livres et de périodiques

- Livres



Répartition des acquisitions de livres en volumes par domaine en 2004



Répartition des dépenses d'acquisitions de livres par domaine en 2004

La montée en charge s'est poursuivie régulièrement, même si les incertitudes statutaires de la bibliothèque ont retardé le début des commandes en 2004.

Acquisition de livres	Nombre de volumes 2002	Nombre de volumes 2003	Nombre de volumes 2004	Nombre de volumes 2002-2004
Langue et littérature françaises	644	1 951	1 579	4 174
Linguistique		463	403	866
Langue et littérature anglaises		577	601	1 178
Langue et littérature allemandes	163	587	381	1 131
Langue et littérature espagnoles		697	377	1 074
Langue et littérature italiennes		388	430	818
Autres littératures		440	653	1 093
Langue et littérature grecques et latines	609	430	377	1 416
Arts	644	1 387	1 319	3 350
Philosophie	825	689	863	2 377
Religion		143	86	229
Histoire	859	1 106	1 071	3 036
Géographie		601	360	961
Sociologie/Ethnologie	343	931	1 164	2 438
Psychologie		778	391	1 169
Sciences de l'éducation		417	143	560
Droit	188	1 433	2 448	4 069
Sciences politiques	452	535	894	1 881
Sciences économiques	384	1 427	1 438	3 249
Gestion		779	1 269	2 048
Généralités	28	1 761	545	2 334
Total	5 139	17 520	16 792	39 451

Répartition des acquisitions de livres par discipline de 2002 à 2004

Acquisitions	Commandés SFL	Reçus SFL	Commandés Dawson	Reçus Dawson	Total commandés	Total reçus
Nbre de volumes	17 939	15 541	1 733	1 251	19 672	16 792

Suivi des marchés de livres en 2004

L'achat de livres en plusieurs exemplaires a commencé en 2004 pour le droit, les sciences économiques et de gestion.

Acquisitions de livres	2004
Nbre de titres	16 369
Nbre de volumes	16 792

En plus de la multiplication des exemplaires appartenant à un même fonds, il a été décidé en 2004 de pouvoir multiplier les localisations d'un même titre dans différents fonds. Les textes littéraires et philosophiques sont classiquement rassemblés par corpus de l'auteur en lettres et sciences humaines,

mais ils peuvent être doublés dans les domaines où leur présence est indispensable (sciences politiques, droit, histoire de l'art, etc.). La cohérence des fonds thématiques, mais également, de façon plus pragmatique, l'organisation verticale de la bibliothèque sur cinq niveaux rendent nécessaire cette « multi-localisation ».

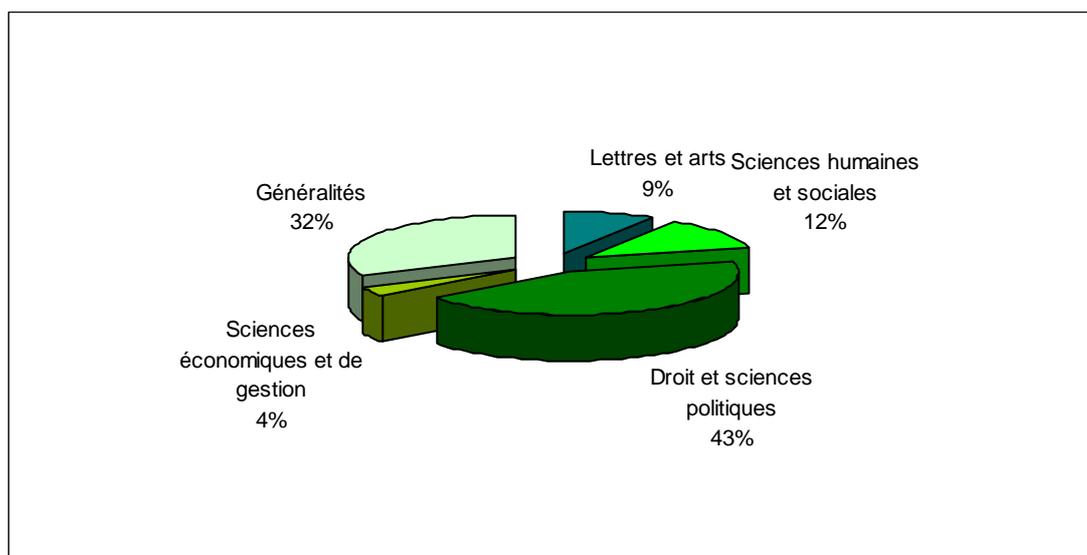
- **Périodiques**

Le bulletinage des fascicules de périodiques a commencé en 2004.

Périodiques	2004
Nbre de titres	36
Nbre de fascicules	510

	Titres	Nouveaux titres 2004
Lettres et arts	6	2
Sciences humaines et sociales	5	
Droit et sciences politiques	11	5
Sciences économiques et de gestion	2	
Généralités	12	3
Total	36	10

Répartition des abonnements de périodiques par domaine en 2004



Répartition des dépenses d'abonnement de périodiques par domaine en 2004

4.2 Dons

189 livres sont entrés par dons de la Sorbonne

Entrées de livres	2004
Acquisitions	16 792
Dons	189
Total	16 981

4.3 Traitement

- *Catalogage*

16 747 notices ont été dérivées du SUDOC dont 354 créées.

Différentes procédures de traitement ont été mises au point : catalogage des annuaires, des dons, changements de cote et dédoublonnage des autorités auteurs.

- *Cotation Dewey*

Le dictionnaire des cotes a été réalisé en rapprochant et homogénéisant les différents domaines.

- *Equipement*

En 2004, le circuit complet de traitement des livres a été mis en place avec la dernière étape de leur équipement : plastification, renforcement ou reliure, selon quatre filières. Tous les livres, y compris ceux qui étaient en stockage provisoire au CTLES, ont été traités par un prestataire extérieur. Le transfert de données concernant la cotation et la localisation des ouvrages a été mis au point pour que le prestataire puisse imprimer et poser les cotes.

L'instruction du système anti-vol s'est poursuivie : le choix de la technique RFID a été fait. La pose des étiquettes RFID sera effectuée au moment de l'installation des collections, afin de bénéficier de la technologie la plus récente et d'intégrer les données au système d'information.

- *Stockage*

Après traitement, les livres sont envoyés au Centre technique du livre de l'enseignement supérieur à Bussy-Saint-Georges (CTLES) pour stockage.

5. OBJECTIFS 2005

5.1 Intégration à l'Université Paris III – Sorbonne nouvelle

C'est à partir du 1^{er} janvier 2005 que la bibliothèque Sainte-Barbe est rattachée à l'Université Paris III. L'année 2005 sera celle de l'intégration de la bibliothèque Sainte-Barbe à l'Université du point de vue administratif et financier. Le logiciel Jefyco, déployé dès la fin 2004, sera utilisé pour la gestion budgétaire.

5.2 Moyens

La subvention de fonctionnement allouée par la Sous-Direction des bibliothèques (DES) est de 1 000 000 € pour l'année 2005.

5.3 Conseil de la bibliothèque

Le conseil de la bibliothèque doit être mis en place, comme prévu dans la convention, sous la présidence du Président de l'Université Paris III et avec les représentants des différentes universités, enseignants et étudiants, et les représentants du personnel.

5.4 Etude informatique

L'étude préparatoire du système d'information doit être menée (cf. note de François Michaud en annexe).

5.5 Politique documentaire

En 2005, la formalisation de la politique documentaire de la bibliothèque devrait être achevée dans une première version de travail. Le codage des acquisitions de 2005 sera effectué dans le cadre de l'évaluation pour l'établissement de la carte documentaire du Quartier latin, commune aux quatre bibliothèques universitaires et aux quatre bibliothèques interuniversitaires des Universités Paris I, Paris II, Paris III et Paris IV.

5.6 Préparation des nouveaux marchés

L'année 2005 est la dernière année des marchés de fourniture de livres en cours. Il sera nécessaire, en 2005, de lancer à nouveau un appel d'offres pour les marchés de fourniture de livres à partir de 2006. Il sera également nécessaire de préparer le marché de fourniture de périodiques qui doit démarrer en 2006.

5.7 Montée en charge des acquisitions

	2005	2006	2007	Total fin 2007	Total capacité
Langue et littérature françaises	1 600	2 000	2 500	10 274	14 000
Linguistique	500	400	500	2 266	3 000
Langue et littérature anglaises	1 100	1 300	1 300	4 878	6 500
Langue et littérature allemandes	600	750	900	3 381	4 000
Langue et littérature espagnoles	600	750	900	3 324	4 500
Langue et littérature italiennes	600	900	1 000	3 318	4 500
Autres littératures	300	300	300	2 000	3 000
Langue et littérature grecques et latines	200	300	300	2 216	3 000
Arts	1 200	1 200	1 500	7 250	10 000
Philosophie	1 000	1 200	1 500	6 077	8 000
Religion	200	300	400	1 129	1 500
Histoire	1 600	1 800	2 000	8 436	12 000
Géographie	500	700	800	2 961	4 000
Sociologie/Ethnologie	1 700	1 900	2 200	8 238	12 000
Psychologie	900	1 000	1 200	4 269	6 000
Sciences de l'éducation	300	500	700	2 060	3 000
Information/Communication	500	600	800	1 900	2 500
Droit	3 000	6 000	7 500	20 569	30 000
Sciences politiques	1 300	1 500	2 700	7 381	12 500
Sciences économiques	1 500	1 800	2 000	8 549	12 000
Gestion	1 600	1 800	2 000	7 448	11 000
Généralités	1 200	1 500	2 000	7 034	10 000
Informatique		500	1 000	1 500	3 000
Total	22 000	29 000	36 000	126 451	180 000

Montée en charge des acquisitions de livres en volumes

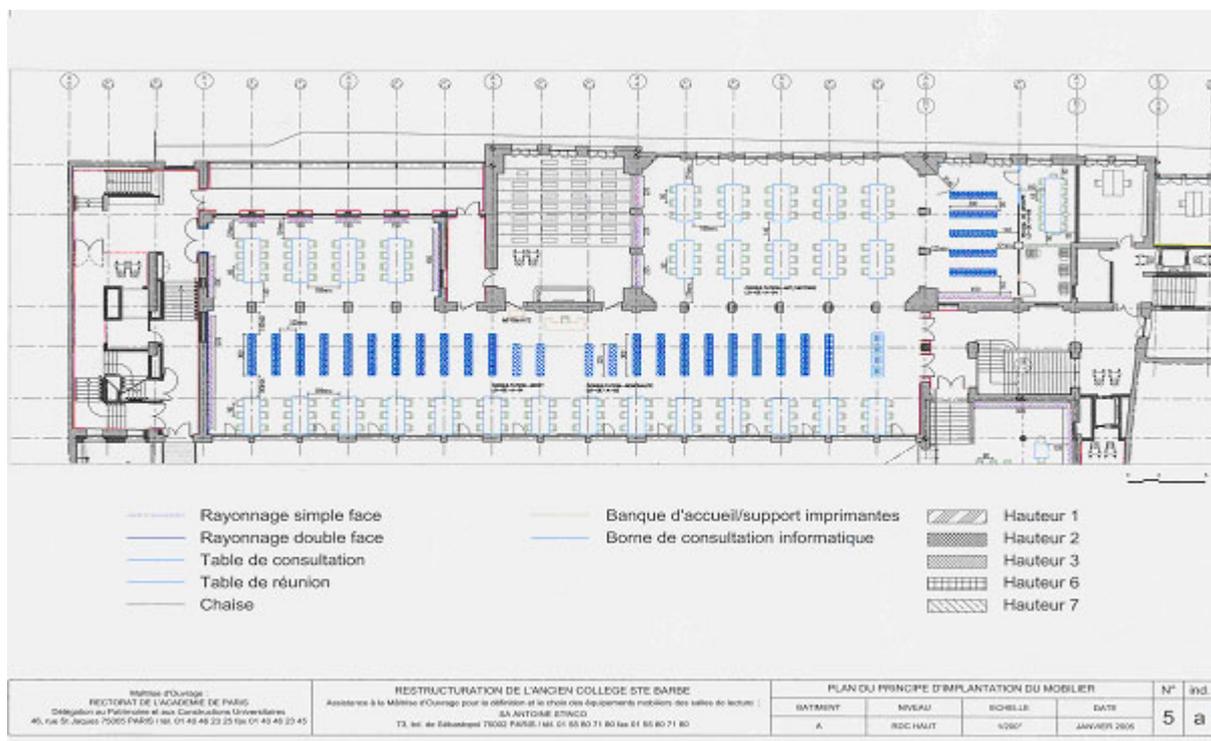
A la fin de l'année 2004, un peu moins de 40 000 volumes ont été achetés, traités et équipés.

La montée en charge des acquisitions doit se poursuivre jusqu'à l'ouverture de la bibliothèque pour atteindre un taux de remplissage de 70% en moyenne.

Le nombre d'exemplaires multiples pour un même titre augmentera de façon importante pour préparer l'ouverture de la bibliothèque et la mise en place du service de prêt.

5.8 Marché d'équipement

La collaboration avec Leonid Bredikhine, de l'agence Stinco, s'est poursuivie au cours du dernier trimestre 2004 dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le marché d'équipement de la bibliothèque. Le projet d'implantation des mobiliers devrait être achevé en 2005.



Projet d'implantation du mobilier au niveau Rez-de-chaussée haut de l'aile Chartière (document agence Stinco)

Isabelle Boudet
27 janvier 2005



11/01/2005

Bibliothèque interuniversitaire
Sainte-Barbe

Projet de réalisation d'un système d'information documentaire

Le système d'information documentaire d'une bibliothèque peut être considéré comme le lieu crucial où se rencontrent toutes les ressources documentaires et tous les services offerts aux usagers : accès à la documentation papier ou électronique, aide à la recherche documentaire, outil d'information et d'autoformation, passerelle entre la documentation et les services proposés sur site et ceux offerts par les établissements extérieurs.

La démarche de projet de ce système est au cœur du projet Sainte-Barbe

Le futur système d'information de la bibliothèque Sainte-Barbe devra donc proposer aux étudiants une vision d'ensemble des ressources et des services proposés. Il sera conçu comme un portail documentaire global et structurant permettant de fédérer toutes ces offres.

1. Les objectifs du système d'information documentaire de la bibliothèque Sainte-Barbe

- construire un système d'information non seulement efficace en terme de gestion et de production mais aussi souple et évolutif, qui puisse franchir les 10 à 15 années à venir ;
- mettre à disposition des usagers et des professionnels les ressources documentaires imprimées de la bibliothèque et donner accès à d'autres sources d'information (périodiques électroniques, bases de données, internet) ;
- intégrer le système d'information dans les réseaux existants, par souci de complémentarité avec les autres établissements : Sudoc, accès aux catalogues par norme d'échange Z39.50, mais aussi mise en commun éventuelle des ressources proposées par les établissements voisins (Sainte-Geneviève, Cujas, Sorbonne etc.) et les services communs de la documentation des universités contractantes ;
- s'intégrer dans les systèmes d'information des universités contractantes, par des liens avec leurs portails et leurs solutions de gestion. Cette intégration devra être rendue possible par le respect des normes et des standards qui garantissent l'interopérabilité des systèmes d'information documentaire avec d'autres systèmes (XML, LDAP etc.) ;
- s'intégrer dans l'environnement numérique de travail de l'étudiant, mis en place par les universités ;

- enfin, construire un système d'information en parfaite adéquation avec les besoins réels des usagers et les missions dévolues à Sainte-Barbe (notamment, les étudiants de premières années jusqu'au niveau Licence).

2. Les enjeux

L'enjeu majeur réside dans un problème de positionnement dans le temps. En effet, comme toute conduite de projet, il s'agit de construire très en amont (année $n - 3$ dans notre cas) un système dans un domaine en constante évolution, tant logicielle que fonctionnelle. Afin de ne pas enfermer le projet dans un cadre trop strict, qui s'avèrerait obsolète dès la mise en production, il semble impératif que tout au long de la construction du projet on reste très attentif aux évolutions technologiques et aux innovations validées par l'expérience.

Cependant il conviendra de rester vigilant sur les choix techniques opérés, qui devront toujours permettre à des sociétés commerciales solides, ayant fait leurs preuves, de proposer des produits standards éprouvés et offrant toutefois des possibilités d'évolution technologique.

Par ailleurs, l'ensemble du projet devra rester en concordance avec les prescriptions énoncées dans le plan U3M :

- « Maîtriser l'économie de l'information » qui s'appuie avant tout par le fonctionnement en réseau sur le plan francilien ;
- Favoriser les catalogues collectifs ;
- S'appuyer davantage sur les NTIC, notamment en ce qui concerne la documentation électronique ;
- Encourager le développement d'acquisitions groupées de ressources numériques ;
- Développer la formation de l'utilisateur aux outils de recherche documentaire.

3. Dimension du projet

Dans son état actuel, le projet est dimensionné de la façon suivante :

3.1. Pour le public :

300 postes informatiques dont :

- 60 bornes de consultation debout réparties dans tous les espaces ;
- 50 postes informatiques assis dans la salle de consultation spécialisée, au rez-de-chaussée bas ;
- 190 postes informatiques assis répartis dans les espaces publics (accès aux ressources électroniques spécialisées en fonction des pôles documentaires).

20 imprimantes réparties dans les espaces publics.

Parmi les 190 postes informatiques, des unités seront dévolues aux mal- et non-voyants, avec la mise à disposition d'équipements spécifiques, tels que loupe électronique, logiciels adaptés à la lecture de l'écran par synthèse vocale, plage tactile en braille, imprimante braille et scanner.

3.2. Pour le personnel :

60 postes informatiques (nombre à préciser en fonction de la constitution finale de l'équipe) ;
des périphériques : imprimantes, scanner (nombre à préciser).

3.3. Pour l'ensemble des services :

Serveurs, tours de lecture pour les cédéroms (nombre à préciser)

4. Les fonctions du système d'information

Le système d'information devra offrir une vision globale de l'offre documentaire et fédérer les différents services s'adressant aux usagers comme aux professionnels. Il ne s'agira donc pas d'une nouvelle strate technologique se superposant au SIGB mais d'un outil global, qui pourra offrir les ressources d'un intranet et d'un portail d'accès fédérant l'accès aux différentes ressources sélectionnées et éventuellement produites par la bibliothèque. L'ensemble du système d'information peut néanmoins se décomposer en plusieurs éléments aux fonctionnalités distinctes :

4.1. Système de gestion de bibliothèque (SIGB)

Pour les tâches internes, il devra offrir les fonctionnalités habituelles : catalogage, recherche bibliographique, acquisitions, bulletinage, consultation du catalogue, gestion du PEB, circulation etc.

Capacité : au moins 150 000 notices bibliographiques, nombres de lecteurs et de transactions à préciser.

Parallèlement, ce système saura gérer la technologie RFID appliquée à l'identification des documents et à leurs transactions, afin d'automatiser autant que possible les prêts et les retours de documents.

Pour la gestion d'un fichier important d'adhérents qui pourront emprunter les documents de la bibliothèque, le SIGB développera des passerelles logicielles vers les systèmes APOGÉE des universités contractantes.

4.2. Système de gestion des ressources électroniques (accès public)

L'accès aux ressources électroniques en ligne sera au cœur de l'accès à l'information. C'est pourquoi de nombreuses fonctionnalités seront offertes, regroupant à la fois l'intégration des services numériques, l'habillage des postes (interface graphique, accès ou non aux services en fonction de l'authentification des usagers) et enfin la sécurisation des postes.

Ce système devra permettre :

- l'accès au catalogue de la bibliothèque, à ceux d'autres établissements, ainsi que l'accès aux ressources électroniques en ligne.
Dans le domaine de la requête multibases, il conviendra de suivre attentivement les nouveaux outils logiciels générant des liens contextuels, ainsi que la technologie des Open-URL qui simplifient la recherche dans des bases très hétérogènes et proposent un accès « transparent » et intégré aux utilisateurs ;
- La répartition des services en fonction des postes :
 - l'accès restreint au catalogue de la bibliothèque et au SUDOC depuis les 60 bornes de consultation réparties dans tous les espaces publics ;
 - l'accès au catalogue, à l'internet, à l'ensemble des ressources électroniques en ligne, à des outils de bureautique et d'autoformation depuis les 50 postes informatiques assis dans la salle de consultation spécialisée ;
 - l'accès au catalogue, aux ressources électroniques spécialisées en fonction des pôles documentaires depuis les 190 postes informatiques assis répartis dans les espaces publics ;
- l'accès aux services personnalisés liés au SIGB après authentification : consultation du compte lecteur, envoi de paniers bibliographiques par mail etc. ;
- la possibilité de stocker sur un serveur des données personnelles, de type listes bibliographiques extraites du catalogue, fichiers bureautiques etc. ;
- l'accès à des pages web statiques complémentaires : présentation de la bibliothèque, pages consacrées à la présentation et à l'utilisation des ressources, formulaire d'interrogation du catalogue dès la page d'accueil, etc. ;
- la gestion des impressions de documents (en connexion avec un système monétique) ;
- Le transfert aisé de la documentation électronique depuis la source vers les ordinateurs portables, les assistants personnels etc. des utilisateurs, directement ou par le biais de scanners ou de gravages de cédéroms.

4.3. Réseau informatique parallèle

Un nombre croissant d'étudiants possède leur propre ordinateur portable et souhaite se connecter directement aux ressources offertes par la bibliothèque ; pour répondre à cette demande, il est possible d'autoriser la connexion des ordinateurs des étudiants à un réseau sans fil de type WIFI. Cela présenterait le double avantage d'une part de distinguer un réseau interne (soumis à des contraintes de sécurité très fortes et donc accessible seulement depuis les postes sécurisés) d'un réseau externe où le propriétaire de l'appareil est seul responsable de l'usage qu'il en fait, d'autre part d'offrir dans tous les espaces publics la possibilité d'entrer dans le réseau.

Quoi qu'il en soit, le système sera capable de gérer des profils utilisateurs qui détermineront des droits différents selon le public et éventuellement les produits (étudiants / professeurs ; prestations gratuites ou éventuellement payantes pour la consultation de bases de données et certains autres services).

5. L'architecture technique

Sauf évolution notable dans ce domaine, l'infrastructure informatique retenue serait du type Client/Serveur, où données et traitements seraient confiés à un ensemble de serveurs.

L'architecture générale pourrait distinguer classiquement 3 niveaux :

- les serveurs (catalogue, internet, intranet etc. / Local informatique sous-sol) ;
- les commutateurs (reliés aux serveurs par fibre optique) distribuant les flux à chaque étage ;
- les postes de travail Clients (reliés aux commutateurs par fibre optique).

6. Calendrier

2005 : Étude préparatoire à la mise en place du système d'information documentaire

Deux cabinets de consultants aux références sérieuses ont été approchés pour cette étude (Six et Dix, LibZibao).

Cette étude portera à la fois sur les aspects organisationnels, fonctionnels et technologiques du projet. Elle doit conseiller la bibliothèque sur des choix en terme de solutions techniques et de dimensionnement budgétaire.

Les étapes ultérieures (rédaction du cahier des charges, appel d'offre, passation du marché et déploiement sur le site) sont assujetties à l'avancement du projet général.

François Michaud